

ACTION URGENTE

DEUX DÉFENSEURES DES DROITS HUMAINS EN PROCÈS

Deux défenseures cambodgiennes du droit au logement ont été arrêtées et inculpées d'incitation à commettre un acte criminel pour avoir pris part à une manifestation pacifique réclamant la libération de cinq défenseurs des droits humains incarcérés. Leur procès a été reporté au 22 août. Amnesty International les considère comme des prisonnières d'opinion.

Tep Vanny et **Bov Sophea**, défenseures du droit au logement des riverains du lac Boeung Kak à Phnom Penh, la capitale du Cambodge, ont été arrêtées dans la soirée du 15 août alors qu'elles menaient une veillée pacifique contre des agents corrompus avec un petit groupe d'habitants. Ce rassemblement pacifique s'inscrivait dans la campagne de mobilisation « Lundi noir » menée par des défenseurs des droits humains contre la détention de quatre employés d'une organisation locale de défense des droits, ADHOC (Association pour les droits de l'Homme et le développement au Cambodge), et d'un ancien employé d'ADHOC qui est aujourd'hui secrétaire général adjoint du Comité national électoral.

Après leur arrestation, Tep Vanny et Bov Sophea ont été détenues au poste de police de Daun Penh pendant deux nuits avant d'être conduites devant le tribunal municipal de Phnom Penh pour interrogatoire, le 17 août. Dans la journée, elles ont été inculpées au titre de l'article 495 du Code pénal d'« incitation à commettre un acte criminel » et une procédure a été ouverte au titre de l'article 47 du Code de procédure pénale, qui autorise des poursuites accélérées lorsque certaines conditions sont remplies. Si elles sont déclarées coupables, elles risquent jusqu'à deux ans de prison et une amende pouvant aller jusqu'à 885 euros. Leur procès s'est ouvert mais a été reporté au 22 août. Elles sont actuellement détenues à la prison Prey Sar CC2, dans la banlieue de Phnom Penh.

Les arrestations de Tep Vanny et Bov Sophea s'inscrivent dans le cadre d'une politique des autorités visant à décourager et étouffer la campagne « Lundi noir ». Depuis 2007, les deux femmes prennent part à des manifestations pacifiques pour défendre les droits au logement dans leur quartier et ailleurs. Toutes deux ont été arrêtées de nombreuses fois et ont déjà été détenues en tant que prisonnières d'opinion.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais, en khmer ou dans votre propre langue :

- priez les autorités de libérer immédiatement et sans condition Tep Vanny et Bov Sophea ;
- exhortez-les à cesser d'utiliser des accusations pénales pour intimider et punir des manifestants pacifiques ;
- demandez-leur de reconnaître publiquement le travail légitime des défenseurs des droits humains et de garantir un environnement sûr et propice à leur travail.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 29 SEPTEMBRE 2016 À :

Vice-Premier ministre et ministre de la Sécurité publique
Sar Kheng
75 Norodom Blvd
Khan Chamkarmon
Phnom Penh, Cambodge
Fax : +855 23 426 585
Formule d'appel : Your Excellency,/ Monsieur le Ministre,

Premier ministre
Samdech Hun Sen
Office of the Prime Minister
Jok Dimitrov Boulevard Phnom Penh, Cambodia
Fax : +855 23 360 666 / +855 23 880
624 (c/o Conseil des ministres)
Formule d'appel : Your Excellency,/ Monsieur le Premier ministre,

Copies à :

Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale
Prak Sokhonn
No. 3 Samdech Hun Sen Street
Khan Chamcar Mon
Phnom Penh, Cambodia
Fax : + 855 23 216 141
Formule d'appel : Your Excellency,/ Monsieur le Ministre,

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Cambodge dans votre pays (adresse/s à compléter) :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

DEUX DÉFENSEURES DES DROITS HUMAINS EN PROCÈS

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Tep Vanny et Bov Sophea sont actuellement détenues à la prison de Prey Sar CC2 en périphérie de Phnom Penh. Avant d'être arrêtés le 15 août, quatre autres défenseurs des droits à la terre – Sar Sorn, Phork Sophin, Nat Sreynak et Nou Sat, du quartier de Borei Keila à Phnom Penh – ont été appréhendés lors d'un autre rassemblement pacifique, plus tôt dans la journée. Ils ont été libérés le même jour après avoir apposé leur empreinte sur des documents dans lesquels ils s'engageaient à ne pas prendre part à de futurs rassemblements. Une ressortissante espagnole, Marga Bujosa Segado, a été arrêtée le 16 août pour avoir pris part au rassemblement de la communauté de Boeung Kak et a été interrogée par le département Immigration du ministère de l'Intérieur avant d'être libérée dans la soirée. Elle a de nouveau été arrêtée le 17 août et expulsée.

La campagne « Lundi noir » a débuté en mai 2016. Elle vise à soutenir cinq défenseurs des droits humains arrêtés le 28 avril, inculpés de corruption et incarcérés en lien avec l'aide légitime fournie dans le cadre de leur travail relatif aux droits humains. Il s'agit de quatre employés d'ADHOC (Association pour les droits de l'Homme et le développement au Cambodge) et d'un ancien employé de l'association, aujourd'hui membre du Comité national électoral. Dans le cadre de la campagne « Lundi noir », de petits groupes de personnes vêtues de noir par solidarité se rassemblent ou postent des selfies sur les réseaux sociaux. Au moins 36 personnes – sans compter Tep Vanny, Bov Sophea et Marga Bujosa Segado – ont déjà été arrêtées en lien avec ces actions pacifiques. Jusqu'au 15 août, elles étaient libérées sans inculpation après avoir été interrogées et s'être engagées à ne plus mener d'actions. Selon des responsables du gouvernement, les manifestations du « Lundi noir » font partie d'une campagne visant à déclencher une « Révolution de couleur » au Cambodge, similaire aux mouvements populaires qui ont renversé des régimes autocratiques dans les pays post-soviétiques et les Balkans au début des années 2000 – c'est ainsi qu'ils justifient les arrestations. Le gouvernement a qualifié de « rébellion urbaine » illégale le rassemblement du 15 août au lac Boeung Kak.

Ce n'est pas la première fois que Tep Vanny et Bov Sophea sont prises pour cibles en raison de leurs activités en faveur des droits humains. Tep Vanny faisait partie d'un groupe de sept femmes défenseures du droit au logement arrêtées le 10 novembre 2014 au terme d'une manifestation pacifique contre la submersion de leur quartier. Le lendemain, elles ont comparu devant le tribunal municipal de Phnom Penh, qui les a inculpées d'obstruction de la circulation en vertu de l'article 78 de la Loi relative à la circulation. Elles ont été jugées, reconnues coupables et condamnées chacune à un an de prison assorti d'une amende d'un montant équivalent à 440 euros. Leur procès a duré moins de trois heures. Elles ont été libérées en avril 2015 à la faveur d'une grâce royale.

En mai 2012, Tep Vanny et Bov Sophea comptaient parmi 13 femmes arrêtées lors d'une manifestation pacifique en soutien à 18 familles dont les maisons avaient été détruites lors d'expulsions forcées. À l'époque, elles avaient été condamnées à une peine de deux ans et demi de prison à l'issue d'un procès sommaire. En juin 2012, leurs condamnations avaient été confirmées en appel, et le restant de leur peine assorti d'un sursis.

Noms : Tep Vanny, Bov Sophea
Femmes

AU 175/16, ASA 23/4683/2016, 18 août 2016